



*18 octobre 1685*  
*L'Automne*  
*de l'intolérance*  
*La Révocation de l'édit de Nantes*  
*à Fontainebleau*

Livret - programme des commémorations



Château de  
Fontainebleau



EGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE  
communions luthérienne et réformée



Un peu d'histoire...

## L'édit de Fontainebleau

(18 octobre 1685):

*Révocation de l'édit de Nantes et répression du protestantisme en France*

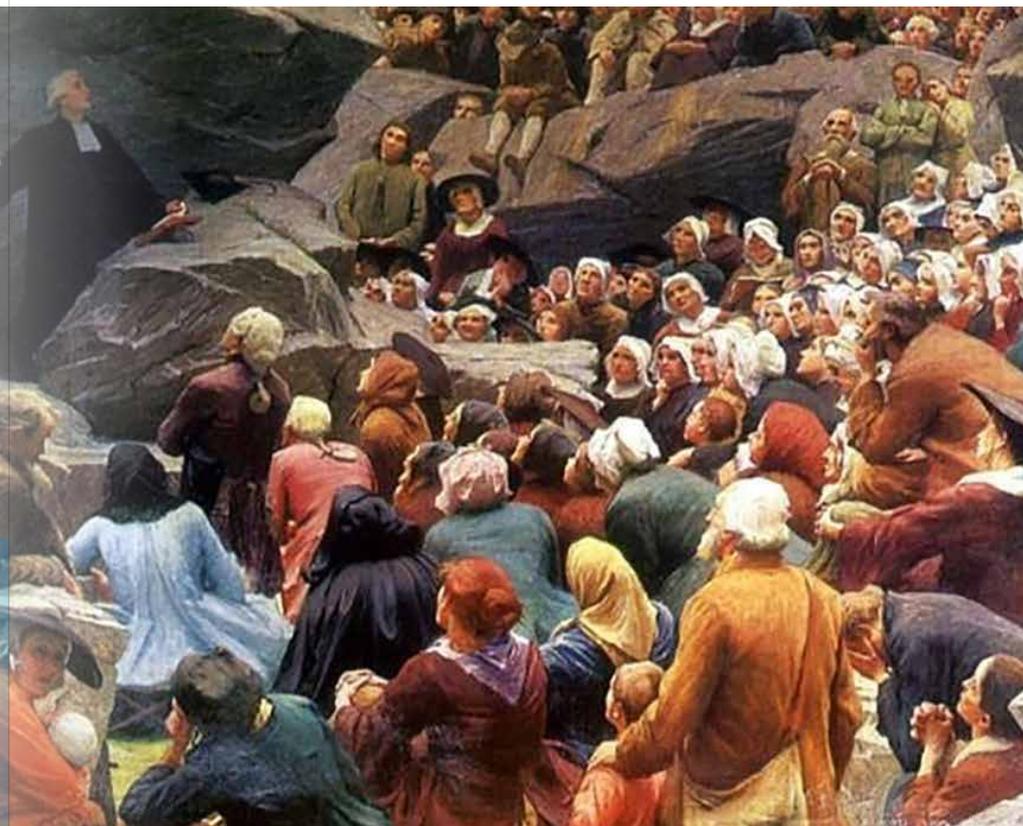
### Le contexte

Dès les débuts de la Réforme protestante au XVI<sup>e</sup> siècle, les guerres politico-religieuses, opposant catholiques et protestants, ont marqué le royaume de France. L'édit de Nantes, promulgué en 1598 par Henri IV, avait tenté de rétablir la paix en accordant des droits aux protestants, appelés aussi « réformés » ou « huguenots », avec une liberté de culte sous conditions, tout en affirmant la primauté du catholicisme. Mais sous le règne de Louis XIV, la monarchie absolue s'est affirmée autour de l'unité religieuse et politique. Pour le roi, un État fort doit être uni sous une seule foi, qui est la sienne. Dans les années précédant la signature de l'édit de Fontainebleau, le pouvoir royal avait déjà restreint progressivement les libertés protestantes, fermant les écoles, interdisant les synodes, et provoquant des conversions forcées, notamment par les dragonnades, méthodes violentes qui consistaient à 'loger' des soldats chez les familles protestantes pour les pousser à abjurer. Le 18 octobre 1685, Louis XIV signe l'édit de Fontainebleau, en son château : un acte décisif, et lourd de conséquences.

### Le contenu de l'édit de Fontainebleau

Cet édit comporte 12 articles :

- 1 :** Révocation de l'édit de Nantes (1598) signé par Henri IV et de l'édit de Nîmes (1629) signé par Louis XIII. Démolition de tous les temples encore debout,
- 2, 3 :** Interdiction de tout exercice de la Religion Prétendue Réformée (RPR),
- 4 :** Bannissement dans les 15 jours, sous peine de galères, des pasteurs qui ne voudraient pas se convertir,



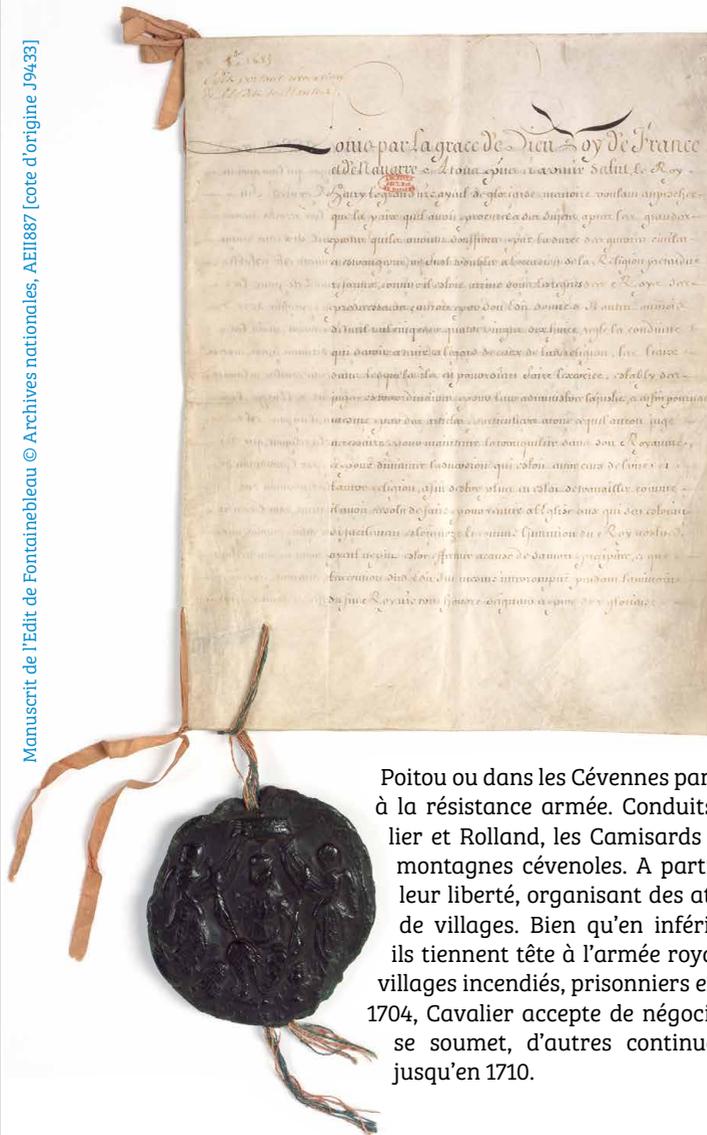
Max Leenhardt, *Assemblée du Désert: Les héros de la liberté de conscience*

- 5, 6 :** Incitations à la conversion des pasteurs : pension à vie et facilité de reconversion vers les métiers juridiques,
- 7 :** Interdiction des écoles protestantes,
- 8 :** Obligation pour les réformés de faire baptiser et de faire instruire leurs enfants dans la religion catholique,
- 9 :** Confiscation des biens des réformés déjà partis à l'étranger, sauf s'ils reviennent dans un délai de 4 mois,
- 10 :** Interdiction aux réformés d'émigrer à l'étranger sous peine de galères pour les hommes et de prison pour les femmes,
- 11 :** Puniton des relaps, «nouveaux convertis», qui reviendraient au protestantisme,
- 12 :** Autorisation pour ceux qui ne se seraient pas encore convertis, de résider en France, «en attendant qu'il plaise à Dieu de les éclairer comme les autres», à condition de ne faire aucune manifestation publique de leur croyance.

## Les conséquences

L'édit de Fontainebleau interdit donc formellement le culte protestant en France. Le peu de temples, encore debout et utilisés, sont détruits. Les pasteurs doivent se convertir ou quitter le royaume. S'ils sont surpris à célébrer des cultes, ils sont pendus. Tous les protestants sont sommés de se convertir, sous peine de galères pour les hommes, et prisons pour les femmes. L'émigration est interdite, mais dans les faits, entre 150 000 et 180 000 huguenots fuient vers les Pays-Bas, la Suisse, l'Angleterre, le Danemark, la Norvège, la Suède, le Saint-Empire... Si, à court terme, l'édit apparaît comme une victoire pour Louis XIV et l'Église catholique, le roi étant salué par le clergé pour avoir renforcé la foi dans le royaume, les conséquences économiques, sociales, politiques sont grandes pour le pays. De nombreux protestants étaient commerçants, artisans (horlogers, imprimeurs, drapiers...), médecins, enseignants, officiers, banquiers... Leur exil affaiblit certains secteurs et renforce les puissances étrangères qui les accueillent. Le Grand Electeur Frédéric-Guillaume 1er invite les huguenots à venir repeupler les territoires dévastés par la guerre de Trente-Ans (édit de Potsdam), en leur promettant de nombreux avantages.

Pour ceux qui sont restés en France, sans temple, sans école et sans pasteur, le désarroi est grand. Beaucoup se convertissent publiquement au catholicisme, et vivent leur foi protestante en cachette, au péril de leur vie. Dès les années 1680, les protestants organisent des assemblées clandestines, appelées «Assemblées du Désert», dans des lieux isolés, grottes, campagnes, forêts, maisons, granges reculées... Des prédicants (prédicateurs laïcs, prophètes et prophétesses) remplacent les pasteurs exilés. Ces assemblées prennent une dimension de résistance morale et spirituelle à l'autorité royale. Les protestants adoptent une



Poitou ou dans les Cévennes par exemple, la répression pousse à la résistance armée. Conduits notamment par Jean Cavalier et Rolland, les Camisards mènent une guérilla dans les montagnes cévenoles. A partir de 1702, ils se battent pour leur liberté, organisant des attaques, sabotages et défenses de villages. Bien qu'en infériorité numérique et militaire, ils tiennent tête à l'armée royale. La répression est brutale : villages incendiés, prisonniers exécutés, familles déportées. En 1704, Cavalier accepte de négocier. Une partie des Camisards se soumet, d'autres continuent la lutte sporadiquement jusqu'en 1710.

## Pour la liberté de culte, et l'obtention des mêmes droits, il faudra donc attendre...

L'édit de Fontainebleau a contribué à figer la monarchie française dans une posture d'intolérance religieuse, contraire à l'évolution vers la tolérance qui émerge ailleurs en Europe. Il faudra attendre 1787 pour que les protestants obtiennent une reconnaissance légale, des droits civils, avec l'édit de tolérance signé par Louis XVI à Versailles. Ce n'est qu'à partir de 1789, avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (notamment son article 10), que les libertés de conscience et de culte seront pleinement reconnues en France.



*Bienvenue !*

Dès 1661, Louis XIV annule les quelques permissions accordées aux protestants par son aïeul, Henri IV. On commence par démolir des temples. Le 18 octobre 1685, persuadé que le royaume est unifié, il signe, dans son château de Fontainebleau, un édit révoquant l'édit de Nantes qu'il estime obsolète.

340 ans après, l'Eglise Protestante Unie de Fontainebleau – Nemours – Montreuil a décidé de relever ce défi : faire connaître cette signature, pour mieux la prendre à rebours. Elle a marqué une longue période d'intolérances, de persécutions, d'exils. Nous, tout au long de cette année 2025, nous voulons mettre en avant : la fraternité, le respect des différences, le dialogue et la prière œcuméniques, et nos libertés, sur lesquelles nous devons encore et toujours veiller... Pour cela, nous vous invitons à une série d'animations à Fontainebleau, au château (une première ainsi !) et dans notre joli temple protestant, situé 3 rue Béranger.

Un événement a déjà eu lieu. Lors du culte du 16 mars, nous avons invité Arnold Daya, responsable régional de l'ONG Portes Ouvertes, pour informer et prier pour les chrétiens persécutés aujourd'hui. Cette entrée en matière fut très marquante et bouleversante ! Les persécutions ne sont malheureusement pas réservées au passé : aujourd'hui encore, se dire « chrétien », peu importe la confession, peut conduire à la prison, aux privations, à des violences, dans 70 pays. Nous ne voulons pas oublier nos frères

et sœurs qui souffrent en raison de leur foi. Nous les portons dans nos prières, et notre programmation leur est dédiée.

Vous allez pouvoir assister à des événements uniques ! Tout est libre d'accès, vous pourrez participer aux frais tout aussi librement (sauf pour la visite guidée au château et le concert).

Certains diront peut-être que c'est paradoxal pour ce thème, mais nous avons choisi de commencer notre programme par une veillée œcuménique ! Elle aura lieu le jeudi 16 octobre au Couvent des Carmes d'Avon à 20 h. Un grand merci au Frère Guillaume pour son accueil enthousiaste ! Nous aurons ainsi la joie de commencer ces commémorations en mettant en avant ce qui nous unit, en « fraternité ».

Une deuxième occasion de parler de cette fraternité sera le vendredi 17 octobre à 20 h dans le temple. Chrystel Bernat se penchera sur les discours des pasteurs exilés exposés à l'abjuration massive des réformés. Comment maintenir une fraternité quand on est exilé, et comment parler d'engagement quand celui-ci est impossible ?

Pour parler « égalité » (ou plutôt absence d'égalité !), nous nous donnons rendez-vous au château, dans la magnifique Salle des Colonnes, le 18 octobre à 14 h 15, pour des conférences historiques d'Hubert Bost et d'Elisabeth Balland, entrecoupées d'interludes musicaux par la douceur du violoncelle de Sébastien

Hurtaud. Un grand merci à Mme la Directrice Marie-Christine Labourdette et à son équipe pour leur accueil. Exceptionnel !

Quant à la « liberté », nous nous posons la question : « Comment la sauver ? », lors d'une soirée « Bible et actualités » le samedi 18 octobre à 20h avec le pasteur James Woody dans le temple. Et c'est une pièce de théâtre, écrite spécialement pour l'occasion, « Le Grand Ecart », de et par Jean-Marie Perinetti, qui terminera ce programme très riche !

Toutes les informations sur l'ensemble du programme sont dans ce livret. Il y en a pour tous les goûts et les âges ! Des informations et mises à jour seront aussi publiées sur notre site et nos réseaux sociaux. N'hésitez pas à les consulter régulièrement. Nous tenons à remercier l'Eglise Protestante Unie - Région Parisienne, Flam, l'hôtel Victoria et le Château de Fontainebleau pour leurs soutiens ! Et merci à tous les intervenants ! A bientôt !

**Pasteure Joëlle Wetzstein**

## **Jeudi 16 octobre, 20 h, Centre Spirituel des Carmes d'Avon, 1 rue du Père Jacques**

### ***Veillée œcuménique au Couvent des Carmes d'Avon, dans la louange et la manifestation de signes de fraternités***

Commencer par une veillée œcuménique, c'est poser un geste fort de mémoire et d'espérance. La Révocation de l'édit de Nantes a provoqué de profondes souffrances pour les protestants de France, marquant un temps de divisions et de rejets. En invitant d'abord tous les croyants des différentes confessions chrétiennes autour de la louange, de la prière, des chants, de la lecture biblique et d'engagements fraternels, nous choisissons de répondre à cette histoire violente par une démarche d'unité réconciliée. Le dialogue et la fraternité sont possibles et essentiels aujourd'hui, ici et partout.

Ce temps spirituel partagé est l'occasion de nous rappeler que, malgré les blessures du passé, nous sommes appelés à marcher ensemble dans la paix, le respect mutuel et la fidélité à l'Évangile. Il marque l'entrée dans la commémoration avec confiance dans la force du dialogue, de la foi vécue en commun, et de l'amour fraternel.

*« Dieu est amour... Si quelqu'un dit : 'J'aime Dieu,' alors qu'il déteste son frère, c'est un menteur. En effet, celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? »* 1<sup>ère</sup> épître de Jean chapitre 4 versets 8 et 20.



**Vendredi 17 octobre, 20 h**  
au temple de Fontainebleau

## *Conférence historique, suivie d'un temps de questions-réponses*

Par Chrystel Bernat



**Chrystel Bernat**, professeure d'histoire moderne à l'Institut Protestant de Théologie, membre du Laboratoire d'études sur les monothéismes - UMR 8584 CNRS-EPHE PSL, interviendra dans le temple protestant de Fontainebleau, 3 rue Béranger, sur le thème :

« "Il ne sert de rien de garder le cœur à Dieu si les mains ne sont pures". Des pasteurs face à l'abjuration. Réfutation des parjures et plaidoyer en faveur de l'engagement pour la Réforme au temps de la Révocation »

Elle se penchera sur les discours des pasteurs exilés exposés à l'abjuration massive des réformés en France lors de la Révocation de l'édit de Nantes. Comment parler d'engagement, quand celui-ci est impossible ?

### Bibliographie :

Voici quelques références directement consacrées à la Révocation :

- Chrystel Bernat, « *La Révocation de l'édit de Nantes (1685). Un processus d'éviction, un régime de proscription des protestants français* » (2025), in Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe (EHNE), section De l'Humanisme aux Lumières (sous la responsabilité de Mathilde Chollet, Pierre Couhaut et Denis Crouzet), Sorbonne Université.
- « *La Révocation de l'édit de Nantes, un processus d'invisibilisation des réformés ? Détournement et redistribution des espaces de la ville en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* », in Élise Boillet, Lucia Felici (dir.), *Dis/simulazione e tolleranza religiosa nello spazio urbano dell'Europa moderna*, Turin, Claudiana, 2020, p. 165-205.
- « *Prêcher contre Rome au temps de la Révocation. Babylone : figure archétypale de la polémique anticatholique dans l'homilétique protestante du second XVII<sup>e</sup> siècle* », in Anne Régent-Susini, Mickaël Ribreau (dir.), *Le combat de la chaire. Prédication et polémique de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle*, numéro thématique *Études Épistémè* 38 (2020), en ligne (<https://journals.openedition.org/episteme/8902>).
- « *La dilection divine. Usages et enjeux d'une proximité élective dans la littérature pastorale huguenote en temps de persécution (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles)* », in Chrystel Bernat, Frédéric Gabriel (dir.), *Les émotions de Dieu. Attributions et appropriations chrétiennes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols, coll. « *Bibliothèque de l'École des hautes études, Sciences religieuses 184* », 2019, p. 231-278.

- « *Chute et défaillance : dénoncer l'infidélité à l'égard de la foi. Altérités intra-protestantes autour de la Révocation* », in Chrystel Bernat, Hubert Bost (dir.), *Énoncer/dénoncer l'autre. Discours et représentations du différend confessionnel à l'époque moderne*, Turnhout, Brepols, coll. « *Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses 151* », 2012, p. 127-146.

**Samedi 18 octobre, 14 h**

Salle des Colonnes du Château de Fontainebleau

## *Conférences historiques et interludes musicaux : « 18 octobre 1685, l'Automne de l'intolérance. La Révocation de l'édit de Nantes à Fontainebleau »*

Hubert Bost, Sébastien Hurtaud et Elisabeth Balland

Nous aurons la chance d'entendre deux conférences d'Hubert Bost, Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, titulaire de la chaire « *Protestantismes et culture dans l'Europe moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* » et rédacteur en chef de la Revue d'histoire du protestantisme.



**Hubert Bost** a publié dix livres en nom propre, édité ou coédité autant d'actes de colloques et signé plus de 130 articles. Il a également publié des sources historiques, il dirige l'édition de la Correspondance générale de La Beaumelle (1726-1773) (Oxford : Voltaire Foundation, 15 tomes parus) et a contribué à l'édition de celle de Bayle (1647-1706) dont il a écrit la biographie intellectuelle. Ses travaux portent sur les rapports entre le protestantisme et la culture du point de vue de l'articulation entre la croyance et la pensée. Cette approche implique de prêter une attention particulière aux questions herméneutiques – statut et interprétation des textes bibliques, pratiques de lecture, d'écriture et d'édition –, aux questions philosophiques – place de la raison dans la réflexion sur la foi,

fonctions de la critique et du doute dans le discours religieux, circulation européenne des idées et rôle du « Refuge huguenot » (Angleterre, Hollande, Suisse, Allemagne) – et aux questions politiques (statut des Églises vis-à-vis des pouvoirs, enjeux de la tolérance civile et de la liberté de conscience dans des périodes de persécution et de clandestinité, émergence de la figure émancipée de l'« intellectuel »). Il travaille sur les grands courants de doctrine et de pensée de l'époque moderne, mais s'intéresse aussi à des sources longtemps jugées secondaires, notamment les prédications et les écrits de spiritualité, les périodiques savants ou non et différents corpus épistolaires.



**Sébastien Hurtaud** jouera au violoncelle les Suites de Jean-Sébastien Bach qui s'est inspiré de la musique française, des musiciens français huguenots ayant fuit la France.



**Elisabeth Balland**, professeure retraitée d'allemand, conclura avec « L'édit de Potsdam ». Promulgué quelques jours après l'édit de Fontainebleau, cet édit signé par Frédéric Guillaume I<sup>er</sup>, a accordé des privilèges aux huguenots français s'ils venaient s'installer dans le Brandebourg. Pourquoi une telle démarche de l'Électeur de Brandebourg et Duc de Prusse ? Quelles propositions « alléchantes » a-t-il fait répandre dans toute la France, par la diffusion d'un document rédigé en allemand et en français ?

## Programme de l'après-midi

Ouverture des portes de la Salle des Colonnes à 14 h.

**14 h 15 : Suites de Jean-Sébastien Bach au violoncelle par Sébastien Hurtaud**

14 h 30 : Accueil

**14 h 45 : Première conférence d'Hubert Bost sur le contexte de la signature de l'édit de Fontainebleau révoquant l'édit de Nantes**

**15 h 15 : Suites de Jean-Sébastien Bach au violoncelle par Sébastien Hurtaud**

15 h 30 : Pause

**15 h 45 : Deuxième conférence d'Hubert Bost sur la propagande.** Comment Louis XIV et ses 'communicants' ont-ils fait croire à la réussite, sans heurts, de cet édit. Quels moyens ont-ils utilisés pour laisser penser que le roi était victorieux dans sa volonté d'unifier religieusement le pays ?

**16 h 25 : L'édit de Potsdam 29 octobre 1685 par Elisabeth Balland.**

Signé par Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> de Hohenzollern (1620-1688), Électeur de Brandebourg 1<sup>ère</sup> épouse : Louise-Henriette d'Orange-Nassau (1627-1667), arrière-petite-fille de l'Amiral de Coligny – 6 enfants dont le futur Frédéric III de Hohenzollern, roi en Prusse. 2<sup>ème</sup> épouse : Sophie-Dorothée de Schleswig-Holstein (1636-1689), la bien-aimée des Réfugiés.

1660 : Début des persécutions contre les protestants en France.

1689 : Construction du collège français à Berlin = Das französische Gymnasium qui dépend de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger.

1701 : Construction du temple de Friedrichstadt, d'après le plan du temple de Charenton-le-Pont détruit en 1685 - architectes français Louis Gayard et Abraham du Quesnay.

1785 : Construction sous Frédéric le Grand du Französischer Dom (cathédrale française), devenue en 1935 musée huguenot de Berlin. Endommagée par les bombardements en 1944 et reconstruite dans les années 1980.

### BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE :

- Aimé BONIFAS-Horsta KRUM : *Les huguenots à Berlin et en Brandebourg* - éditions de Paris Max Chaleil - 2000
- Frédéric HARTWEG : *Die Hugenotten und das Refuge* - Deutschland und Europa - Colloquium Verlag Berlin 1990
- Michelle MAGDELAINÉ et Rudolf von THADDEN : *Le Refuge huguenot en Allemagne* - Colin - 1985
- Myriam YARDENI : *Le Refuge huguenot - Assimilation et culture* - Honoré Champion - PARIS - 2002

**16 h 45 : Échanges avec la salle**

**17 h-18h30 : Visites privées de l'appartement de M<sup>me</sup> de Maintenon - où aurait été signé l'édit - et verre de l'amitié.**

Accès à la Salle des Colonnes par la cour de la Fontaine.

*Réservez dès maintenant !*

Le nombre de places étant limité, il est fortement conseillé de réserver en ligne via ce QR code :



**Samedi 18 octobre, 20 h**  
au temple de Fontainebleau

## « Comment sauver la liberté ? Dieu libère du pouvoir absolu »



Le pasteur **James Woody** animera une soirée-débat Bible et actualités

Salomon est souvent vu comme le roi soleil de la Bible. Il est pourtant celui qui liquide l'opposition et révoque, par conséquent, ce que le bon roi David, son prédécesseur, avait qualifié d'irrévocable - il avait assuré à l'opposant qu'il aurait la vie sauve.

Nous verrons, à travers des passages bibliques, comment les rédacteurs bibliques ont essayé de sauver la liberté en posant les bases de nos démocraties libérales, en instituant l'opposition, la distribution des pouvoirs, la conscience citoyenne, le voile d'ignorance.

*James Woody est pasteur de l'Eglise Protestante Unie de France. Il s'est fait connaître du grand public par la publication de «Vivre la liberté», paru aux éditions du Cerf en 2017. Et, plus récemment, «La liberté et les premiers rois d'Israël», également aux éditions du Cerf en 2024.*

**Dimanche 19 octobre, 10 h**  
au temple de Fontainebleau

## Culte consistorial, festif, musical, familial, avec Sébastien Hurtaud au violoncelle

Le consistoire « Entre vignes et forêts » rassemble les Eglises Protestantes d'Auxerre, Châtillon-Coligny, Cosne-Sancerre, Montargis, Nevers, Sens, Troyes, et Fontainebleau – Nemours – Montereau. Plusieurs pasteurs du consistoire seront exceptionnellement présents lors de ce culte, durant lequel une animation sera proposée aux enfants de 5 à 10 ans.

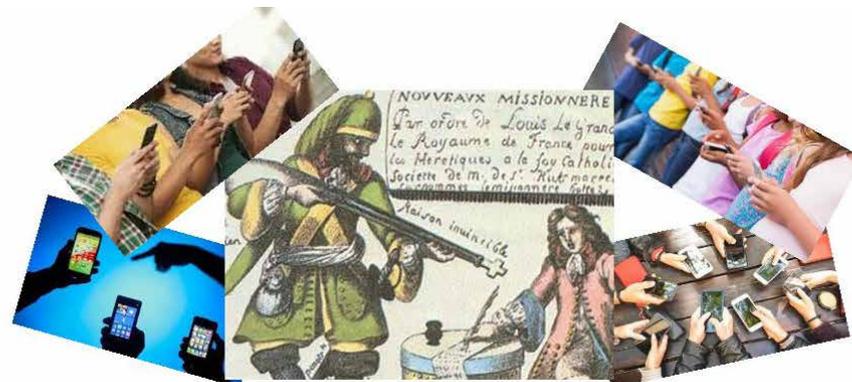
*Le culte sera suivi d'un repas partagé.*

*Puis à 15 h, d'une pièce de théâtre, pour tous, à partir de 10 ans.*



**Dimanche 19 octobre, 15h**  
au temple de Fontainebleau

## « Le Grand Écart ou la Révocation de l'édit de Nantes » un spectacle de théâtre écrit et joué par Jean-Marie Perinetti

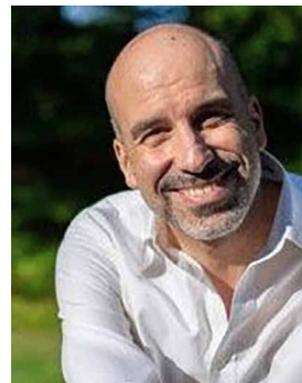


En 1685, Louis XIV signe l'édit de Fontainebleau et met fin à près d'un siècle de relative tolérance religieuse. 340 ans plus tard, on demande à James de monter un spectacle de théâtre avec des jeunes qui n'en ont jamais entendu parler. Sauf que le metteur en scène ne sait pas y faire avec les jeunes. Et pour couronner le tout, certains parmi eux n'ont pas la même religion et se regardent en chien de faïence ... Alors James fait le grand écart ! Entre smartphones et dragonnades, touristes et perruques, conversions forcées et réseaux sociaux, Jean-Marie Perinetti nous invite à un one-man-show jubilatoire et tonitruant. En nous demandant : « Et toi, tu fais quoi quand on t'ordonne de penser comme tout le monde? »

*Spectacle d'1h20 sans entracte, accessible dès 10 ans.*

### Jean-Marie Perinetti

*Formé à l'École internationale de théâtre Jacques Lecoq, Jean-Marie Perinetti a dirigé le Sligo Youth Theatre en Irlande pendant près de dix ans. Il y a signé plus de vingt créations théâtrales et développé ses propres outils pédagogiques. Formé à la communication et à l'accompagnement, il a dispensé régulièrement des formations auprès des entreprises et des associations. Aujourd'hui, il est étudiant en théologie pour devenir pasteur de l'Eglise protestante unie de France.*



**Dimanche 16 novembre, 17 h**  
au temple de Fontainebleau

### *Concert par l'Ensemble Ad Cor :*

L'Ensemble Ad Cor proposera un programme mettant en regard musique catholique et protestante contemporaines de l'édit de Fontainebleau.

Marc-Antoine Charpentier importe en France le genre de l'histoire sacrée, qui illustre des épisodes bibliques avec les codes du langage opératique.

Avec ses Membra Jesu Nostri, Dietrich Buxtehude propose quant à lui une réflexion sur la Parole divine, alternant textes bibliques et écrits mystiques du XIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Programme**

Dietrich Buxtehude : **Membra Jesu Nostri** (trois cantates)

Marc-Antoine Charpentier : **Judith sive Bethulia Liberata**

Entrée : 15 € / 10 € tarif réduit.



Judith, Valentin de Boulogne vers 1625

**Mercredi 24 décembre, 19h,**  
au temple de Fontainebleau

### *Veillée de Noël incluant un conte se passant au temps des dragonnades en Cévennes : «Le Visiteur de Noël»*



« C'était au temps du vieux « Roi Soleil » : Louis XIV. Quelques années plus tôt, à Fontainebleau, il avait signé une loi rendant la foi et le culte protestants interdits dans tout le royaume de France. Les pasteurs étaient pourchassés. Les hommes, qui refusaient de se convertir au catholicisme, étaient condamnés à ramer dans d'immenses bateaux, des galères. Les femmes étaient emprisonnées. Quant aux entêtés, on leur envoyait des dragons des soldats qui s'installaient dans les maisons, et les pillaient jusqu'à ce que leurs habitants cèdent et se convertissent. Quelques-uns résistaient, en cachette, et se réunissaient au Désert, dans les bois, les grottes et les collines, pour célébrer le culte interdit, chanter des psaumes et lire la Bible. Au soir du 24 décembre 1703, dans une auberge des Cévennes, à Saint-Jean-Du-Gard, quatre dragons s'apprêtaient à quitter avec regret une salle confortable et la grande cheminée où rôtissait une oie bien dodue. Par ordre du roi, ils devaient réduire les protestants de cette région. Ce soir-là, le gouverneur du Languedoc les avait chargés de mettre la main sur un meneur : un certain Etienne Riboux, prédicant au Désert. Il leur fallait le prendre par surprise, et pour cela partir à pied dans la montagne, déguisés en bergers. C'est la petite Jeanne, la fille d'Etienne, qui va leur ouvrir la porte de la maison familiale. Et, je vous le dis, elle a plus d'un tour dans son sac... »

*Nous tenons à remercier : Le Prieur et les Frères du Couvent des Carmes d'Avon, Crystel Bernat, l'Institut Protestant de Théologie, Madame la Présidente du Château de Fontainebleau Marie-Christine Labourdette, et ses équipes, Hubert Bost, la Société d'Histoire du Protestantisme Français, Sébastien Hurtaud, Elisabeth Balland, James Woody, le Consistoire « Entre Vignes et Forêts », Jean-Marie Perrinetti, Alexandre Jamar et l'ensemble Ad Cor, Frédéric Perrot de Whao Design, le Conseil Régional de l'Église Protestante Unie - Région Parisienne, la Fondation Flam, l'Hôtel Victoria de Fontainebleau, et tous les bénévoles de l'Église Protestante Unie de Fontainebleau - Nemours - Montereau qui ont rendu ce projet possible !*

**Réservation aux conférences du 18 octobre à la Salle des Colonnes du Château de Fontainebleau :**



**Libre participation aux frais**